

Les descendants de Sulpice



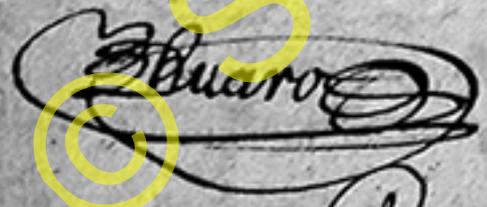
Paul Alliot x Marie Charlot

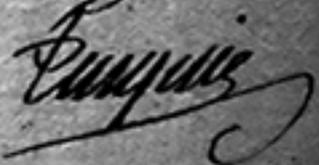
Vente d'une rente foncière affectée sur la locature
de Vauneuf à Levroux par Louis au profit d'un
chanoine de Levroux pour 600 livres en date du
15 mai 1784

Côte AD36 2E_3502

Le Gouvernement par les nobles, membres et Jurements
 par son et avenir que icelle veut quelconques qu'ils affectent et
 hijolent au payement et service de icelle d'elle seule qui du cours
 toujours par d'icelle en d'icelle n'obstant lettres, ordonnances,
 dispenses ou autrement si ce n'est dans lieux d'armes ou en court
 qui ne peuvent être faits que par formes, et voyez, Cour,
 alors et non autrement, Officiers, billets, Roys, agents de justice
 de ces offices.

Lad. vente et Constitution faite moyennant luy pour de by les
 livres laquelle somme lad. fleur et dame allie ont reconnu et
 déclaré avoir bien reçu de leur fleur Brandon a qui ce n'est de
 laquelle somme fleur et dame allie ont quitté et quittent
 ledit fleur Brandon auquel ils promettent de fournir a leur
 devers une copie des présentes, prestes, gages, et contraintes,
 surdites Cavaries, a S. a. de a deux fait et passé audit
 le jour avant midi au logis dudit fleur Brandon la quinze
 may mil sept cent quatre vingt quatre, devant et devant
 a luy que l'un des notaires, sous signés, par eux et leurs
 fortuitement a S. levez, et ont les actes, signés apres lecture
 faite, en une forme a faire valloir en bonne foy et loy
 Paul allie Marie Chartot Brandon Jun.





3-10
 1-15
 5-5-11

Onne's Chateauroux 23 may
 1784 Neuf Aug Lieres Aug
